

Nos experts vous répondent

Vous ne trouvez pas de réponses à vos questions?

Envoyez-les à Avis d'expert, Femmes d'Aujourd'hui, Stationsstraat 55, 2800 Malines, ou via www.femmesdaujourd'hui.be/expert.

Texte Sandra Mangoubi / Photos Docs privés, Shutterstock



ANIMAUX
Comment reconnaître les symptômes du diabète chez un chien? Et que faire? (Luc, 37 ans)

Vincent Vanherweghe, vétérinaire,

www.veterinairechienchat.be

Deux comportements de votre chien doivent vous alerter: il boit beaucoup et il urine beaucoup. Une perte de poids doit aussi vous inquiéter. Votre vétérinaire confirmera le diagnostic via une prise de sang, qui permettra aussi de voir si le problème dure depuis plusieurs semaines et donc qu'il s'agit bien de diabète et non d'une hyperglycémie passagère. Le diabète apparaît lorsque le pancréas cesse de fonctionner normalement. Ce risque est accru par l'obésité, qui est aussi à l'origine de nombreux autres problèmes de santé. Pour le bien de votre chien (ou de votre chat!), il est donc indispensable de le mettre préventivement à la diète en cas de surpoids. Pour ce faire, l'aide d'un professionnel s'avère souvent nécessaire car il faut travailler sur la motivation et prévoir une nourriture spéciale. En cas de diabète confirmé, les deux traitements sont le suivi d'un régime et l'injection d'insuline. Comptez entre 3 et 5 visites chez le vétérinaire pour arriver au bon ajustement du traitement. Si le diabète est bien stabilisé (pensez aux contrôles réguliers), le chien vit quasi normalement.



CONSOMMATION
Est-ce utile de contracter une assurance pour mon smartphone? (Naïma, 27 ans)

Julie Frère, porte-parole de Test-Achats, www.test-achats.be

Cela n'en vaut pas la peine car ce sont des assurances de faible qualité. Nous avons étudié il y a quelques années de nombreux contrats d'assurance pour smartphones disponibles sur le marché. Notre conclusion était sans appel: le coût de ces contrats était excessif par rapport aux risques couverts et à la qualité des couvertures proposées. En cas d'accident, par exemple, tous les contrats exigeaient que le dommage soit consécutif à l'intervention d'une «force extérieure», ce qui ouvre la voie à des discussions sans fin et à des refus inattendus.



RETRAITE
Pensionnée, j'aimerais pouvoir reprendre une activité salariée. Quel impact sur ma retraite? (Josiane, 66 ans)
Pierre Degand, formateur en préparation

à la retraite, www.sequoiaways.be

Bonne nouvelle: vous pouvez cumuler un emploi rémunéré et votre pension de retraite personnelle sans que cette dernière ne soit amputée, à condition d'avoir au moins 45 ans de carrière ou atteint l'âge de 65 ans. Mais attention, fiscalement, les montants seront cumulés, vous serez donc imposée sur le montant global. Si vous ne rentrez pas dans cette catégorie, si vous touchez une allocation de survie ou si votre conjoint travaille ou touche une pension au taux ménage, vous devrez déclarer votre activité au Service fédéral des pensions et les gains permis seront plafonnés selon le type d'activité exercée.

Pour plus de renseignements, surfez sur www.sfpd.fgov.be/fr (cadre 'pensionné' > 'travailler comme pensionné') ou appelez le numéro gratuit 1765.

➔ Les chiffres

En Belgique, 5 % des retraités travaillent, contre 11 % en Europe... et jusqu'à 17 % en Allemagne. Ce chiffre est en constante augmentation depuis les 10 dernières années. Si 50 % disent le faire pour des raisons financières, ce n'est pas nécessairement à cause du faible montant de leur pension mais pour garder un certain train de vie. Les autres évoquent diverses raisons: se sentir valorisé, utile, socialiser, transmettre des compétences... ou tout simplement parce que leur conjoint travaille encore.